



MESURES DE SOUTIEN DES MARCHÉS INTÉRIEURS DURANT L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 EN AFRIQUE

(12 avril 2020)

Messages clés:

- **Donner la priorité aux activités du système agroalimentaire** car il s'agit d'un service essentiel qui devrait continuer de fonctionner pendant les périodes de confinement, d'état d'urgence, de couvre-feu ou d'autres mesures de confinement sanitaire.
- **Mettre en place des mécanismes de collaboration associant le secteur privé, la société civile, d'autres secteurs et les autorités locales** pour planifier, suivre et mettre en œuvre des mesures visant à supprimer les goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire (transports, marchés et liquidités).
- **Désigner les travailleurs qui sont essentiels dans le système agroalimentaire** (chauffeurs, chargeurs, vendeurs, responsables de l'entreposage, vendeurs au détail, etc.) et protéger leur sécurité pour renforcer la santé publique et instaurer la confiance.
- **Communiquer chaque jour au public** des messages clairs et cohérents sur les mesures prises et les comportements.
- **Collaborer avec les acteurs du système agroalimentaire** et les autorités locales pour faire coïncider les sources d'approvisionnement alimentaire avec la demande sur des marchés qui évoluent, notamment les marchés urbains et ruraux traditionnels, et lever les contraintes qui entravent leur bon fonctionnement.

Alors que la covid-19 touche un nombre croissant de communautés sur le continent africain, les initiatives des gouvernements pour endiguer la propagation du virus doivent s'accompagner de mesures visant à réduire au maximum les perturbations du système alimentaire. À ce jour, la crise est considérée principalement sous l'angle de la santé publique (comme il se doit) et ce n'est que progressivement que les stratégies nationales, les groupes de travail et les fonds concentrent leur attention sur les retombées économiques et les répercussions sur la sécurité alimentaire. On observe de nouveaux signes de l'incidence négative de la covid-19 sur le système agroalimentaire, notamment les difficultés à transporter des denrées alimentaires des zones rurales aux zones urbaines, la fermeture des marchés, la hausse des prix des denrées alimentaires, la perte des moyens de subsistance, la fuite des travailleurs vers les zones rurales et la dépendance accrue à l'égard des dispositifs de protection sociale. Dans certains pays, ces problèmes s'ajoutent à ceux que les infestations d'acridiens et de chenilles légionnaires d'automne ou les conflits civils continuent de poser. Dans de nombreux pays, la covid-19 mettra à rude épreuve les systèmes agroalimentaires qui présentent une faiblesse structurelle.

La présente note, qui est centrée sur la commercialisation des denrées alimentaires sur les marchés intérieurs, vient en complément d'autres notes qui traitent des dispositifs de sécurité alimentaire, du commerce, de la production et des intrants agricoles (<http://www.fao.org/2019-ncov/fr/>). Elle a été élaborée à partir d'informations communiquées par des membres du personnel de la FAO et des acteurs du système agroalimentaire présents dans le monde entier. Elle aborde tout d'abord les perturbations possibles de l'approvisionnement et de la commercialisation des denrées alimentaires, provoquées par l'épidémie de covid-19. On y examine ensuite les défis posés au transport de denrées alimentaires, aux activités du marché de gros, à la vente au détail traditionnelle de denrées alimentaires, aux problèmes de coordination de l'offre et de la demande

et au rôle du secteur alimentaire informel, sachant que nombre des difficultés sont liées aux mesures de confinement prises pour lutter contre le virus. Elle s'inspire des premiers enseignements tirés en Asie, en Europe et en Amérique latine, des premières expériences africaines de lutte contre la covid-19, ainsi que de l'expérience de crises passées (Ebola, choléra, etc.). La deuxième partie propose un ensemble de mesures pour relever ces défis et assurer le fonctionnement des marchés intérieurs. Ces mesures dépendront de la coordination que les différentes parties prenantes sauront mettre en place pour instaurer une bonne gouvernance, traiter les questions relatives à la sécurité des travailleurs et mener une communication efficace avec les producteurs et les consommateurs. Les principaux défis susmentionnés touchent la plupart des pays dans une certaine mesure. Cependant, les solutions proposées sont généralement adaptées au contexte spécifique de chaque pays, afin de tenir compte des environnements alimentaires et sanitaires locaux et nationaux, ainsi que des exigences spécifiques des mesures de confinement.

Des marchés alimentaires nationaux sous pression

La présente section est un résumé des défis que pose la commercialisation sur les marchés intérieurs, à partir de ce que l'on sait des autres pays et sur ce qui se passe déjà sur le terrain. Le système agroalimentaire est l'un des secteurs économiques les plus importants de la plupart des pays d'Afrique et englobe la production, le secteur industriel et les services. Il est également l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois. Les employeurs et les employés dépendent d'un système alimentaire qui fonctionne bien et peut assurer leur subsistance, depuis les entreprises agroalimentaires jusqu'aux vendeurs de rue du secteur informel. Étant donné la structure et le caractère informel des systèmes agroalimentaires en Afrique, les gouvernements devront tenir compte des circuits de commercialisation officiels et élaborer des mesures pour que le fonctionnement des marchés informels soit en phase avec le confinement.

Transport de produits agroalimentaires, de services et de travailleurs: la plupart des pays ont exempté la circulation des personnes et des biens liés à l'agriculture et aux produits alimentaires des contrôles imposés par l'épidémie de covid-19. Dans nombre d'entre eux, les commerçants, transporteurs, producteurs et entreprises signalent cependant que les fréquentes fermetures de routes, les points de contrôle installés par la police et les mesures de «confinement» imposées par le gouvernement, qui restreignent la libre circulation des personnes, ont limité les capacités de transport des produits agricoles et alimentaires entre les zones rurales et urbaines. Dans certains cas, l'obtention des autorisations nécessaires s'avère difficile car les bureaux sont fermés ou que les horaires ou le personnel sont limités pour traiter les demandes. Ces restrictions, qui se répercutent dans l'ensemble du système agroalimentaire, perturbent l'approvisionnement alimentaire dans les zones urbaines et affectent la capacité des entreprises agroalimentaires à se procurer des matières premières, à fournir des produits à valeur ajoutée sur les marchés intérieurs et à transporter des denrées alimentaires des grands centres urbains vers les petites villes. Elles peuvent également entraîner des déficits de main-d'œuvre pour les activités de récolte, de manutention, de transport et de stockage après la récolte, ce qui entraîne des pertes élevées après la récolte, en particulier pour les denrées périssables (ce qui se produit actuellement dans de nombreuses régions du monde). Les petites et moyennes entreprises sont également limitées par la fermeture des transports publics, qui servent souvent non seulement à transporter des personnes, mais aussi de petites quantités de produits agricoles.

La **fermeture d'infrastructures essentielles du système alimentaire** (marchés de producteurs ruraux, marchés de gros et marchés de détail en plein air) et l'interdiction du secteur alimentaire informel dans de nombreux pays risquent de mettre fin au système de commercialisation traditionnel. La fermeture des marchés empêche les transactions entre producteurs, commerçants, grossistes, détaillants et consommateurs. Sans lieu de transactions, l'offre se réduit, les prix augmentent et les moyens de subsistance et les revenus souffrent, ce qui crée une pression majeure sur la sécurité alimentaire. L'accès insuffisant et médiocre aux installations d'entreposage à sec et dotées d'une chaîne du froid peut aggraver les problèmes de commercialisation et entraîner une augmentation du gaspillage et des pertes de nourriture, ainsi qu'une baisse des profits. L'incertitude régnant sur les marchés a également un effet sur les futures incitations à la production. En l'absence de marchés, les entreprises agroalimentaires modernes, dont les activités liées à la production, au transport et au commerce sont intégrées, sont souvent les seuls opérateurs qui continuent de fonctionner.

L'incidence considérable de la covid-19 sur la vie économique et sociale touche d'autres débouchés commerciaux traditionnels, ainsi que la demande alimentaire des consommateurs. Les fermetures d'écoles annulent les programmes de repas scolaires et les vastes achats de denrées alimentaires dans le cadre des marchés publics. Comme la plupart des habitants des villes africaines consomment au moins un repas par jour en dehors de chez eux, la fermeture des restaurants, des cantines, des points de vente de nourriture du secteur informel, des hôtels, des cafés et des lieux de divertissement a tari un énorme marché alimentaire. Les modes de consommation alimentaire changent également à mesure que la crise sanitaire s'accompagne d'une crise économique, ce qui accroît l'incertitude, déclenche des stratégies d'adaptation, accroît la demande de certains produits (féculents et protéines bon marché) et entraîne une baisse tout aussi importante de la consommation d'autres produits (par exemple le poisson en Europe). Le problème n'est donc pas l'offre de produits agricoles mais le fait de faire **coïncider l'offre avec l'évolution rapide de la demande et des marchés alimentaires** et de proposer cette offre, là où elle est le plus nécessaire. Les pays dans lesquels il existe des réseaux fonctionnels et bien structurés d'acteurs du système alimentaire – entreprises agroalimentaires, marchés alimentaires de gros, marchés alimentaires de détail, secteur alimentaire informel, producteurs et société civile – se sont révélés les plus aptes à s'adapter aux incroyables perturbations de leurs activités, à trouver des solutions innovantes à de nouveaux problèmes et contraintes de fonctionnement.

Ces énormes perturbations de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire, la baisse et l'évolution de la demande, ainsi que les décisions des banques de réduire les lignes de fonds de roulement dans un environnement à risque plus élevé, peuvent entraîner des **contraintes de liquidité et des tensions financières pour les entreprises et les négociants du secteur agroalimentaire**, ce qui réduit d'autant plus les capacités de fonctionnement.

[Une action concertée et expliquée clairement est nécessaire](#)

La présente section porte sur les mesures visant à relever les défis susmentionnés pour assurer le fonctionnement des marchés intérieurs. Leur élaboration et leur mise en œuvre dépendront de la capacité des gouvernements à préparer, planifier et mobiliser des ressources pour mener une action concertée face à un ensemble de nouveaux problèmes qui évoluent rapidement.

De nombreux gouvernements ont **créé différents types de comités consultatifs ou de crise** pour coordonner les interventions concernant le système agroalimentaire. La Thaïlande a mis en place des «cellules de crise» et a invité des acteurs clés du secteur privé et de la société civile à coopérer avec le Gouvernement afin de résoudre les problèmes de distribution alimentaire liés à six produits stratégiques. L'expérience de la République de Corée met en évidence la collaboration des autorités locales (municipales et provinciales) avec le secteur privé et les organisations de la société civile pour trouver des solutions aux problèmes de commercialisation des produits agricoles.

La participation des secteurs de la santé, du transport, du commerce, de l'industrie, de l'éducation et des affaires sociales, ainsi que des autorités locales et des représentants du secteur privé et des organisations civiles, permet d'obtenir différents points de vue et avis sur ce qui se passe sur le terrain. La nature du problème conditionne généralement le mandat des comités et détermine la composition de leur équipe, qu'il s'agisse de représentants de multinationales, de petites et moyennes entreprises (PME), d'associations du secteur alimentaire informel ou d'organisations de producteurs. L'expérience de l'Italie montre qu'il est important de maintenir ouverts les canaux de communication avec les principaux acteurs publics, privés et de la société civile pour faire face aux conséquences involontaires de la première série de mesures générales, au fur et à mesure de l'évolution de la crise. Le Gouvernement italien a délibérément donné aux autorités locales une certaine souplesse dans la prise de décisions, ce qui permet de prendre en compte toutes les variables en jeu dans la recherche de solutions pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre. Les autorités municipales et provinciales de la République de Corée ont joué un rôle déterminant en collaborant avec les acteurs du système agroalimentaire pour recenser les goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement et trouver des systèmes de commercialisation alternatifs.

Les comités souhaiteront peut-être **élaborer et lancer rapidement un plan d'intervention** pour orienter et suivre leurs premières interventions et surveiller la situation. Le Gouvernement ghanéen a mis au point des plans visant à assurer la sécurité alimentaire de la nation et à protéger les ménages, les entreprises et le secteur industriel. Le Gouvernement sénégalais a créé un fonds d'intervention et de solidarité, tandis que le Gouvernement cap-verdien a élaboré un ensemble de mesures financières pour soutenir les entreprises alimentaires. De même, au niveau infranational, le Gouvernement de la province du Cap-Occidental (Afrique du Sud) a collaboré avec la société civile pour inclure des interventions alimentaires dans son plan d'action, tandis que le Conseil municipal de Freetown (Sierra Leone) a intégré les questions de commercialisation des produits alimentaires dans son plan de préparation et d'intervention contre la covid-19.

Les gouvernements doivent pouvoir **accéder rapidement aux données et aux informations qui permettent d'étayer leurs décisions**, en collaborant avec le secteur privé et la société civile ou en utilisant de façon innovante les applications, les médias sociaux et les mégadonnées. Les comités doivent rapidement déterminer les domaines prioritaires qu'ils doivent surveiller, notamment les prix, les stocks alimentaires, les goulets d'étranglement du secteur des transports et la santé des travailleurs. Une bonne coordination permet de prendre rapidement des décisions et des mesures visant à éliminer les goulets d'étranglement et de s'adapter aux changements à mesure que la crise évolue. La collaboration et le partage des connaissances entre les pays et les groupes professionnels sont tout aussi importants, par exemple les conseils fournis aux ministères de l'agriculture par la Fédération des marchés de gros d'Amérique latine.

Une **communication régulière, cohérente et concise** comprenant des messages clairs sur la situation alimentaire est essentielle pour calmer la panique, maintenir la confiance dans le secteur agricole et alimentaire et se sentir rassuré quant à la disponibilité et à l'accessibilité de la nourriture. Les habitants des zones rurales et urbaines ont besoin d'informations sur le fonctionnement des marchés et les bonnes pratiques sanitaires lorsqu'ils travaillent et font leurs achats. Une bonne coordination des messages entre tous les secteurs permettra d'éviter la désinformation ou la confusion. Il est essentiel que les populations aient confiance dans les informations communiquées et qu'elles puissent planifier en conséquence leurs achats de nourriture. Les ministères de l'agriculture de nombreux pays d'Asie et d'Europe ont publié des déclarations communes avec le secteur privé et le secteur commercial sur le fonctionnement et les niveaux actuels du système national d'approvisionnement alimentaire.

Chaque gouvernement établira certes des priorités et coordonnera des mesures en fonction de son évaluation de la situation, mais il est essentiel qu'il **donne la priorité aux activités du système agroalimentaire, qui est considéré comme un service essentiel** qui continuera de fonctionner pendant les périodes de confinement, d'état d'urgence, de couvre-feu ou d'autres mesures de confinement sanitaire. Les interventions en matière de commercialisation des produits agricoles et alimentaires doivent viser tous les circuits du système alimentaire: modernes, traditionnels (marchés ouverts, petits magasins) et informels (vendeurs de rue). Chaque circuit dessert différents marchés et différents segments de la population et contribue ainsi à maintenir un système alimentaire résilient, ce qui est vital pour réduire au maximum les effets de la covid-19 sur la société.

La **sécurité et la protection des travailleurs** contre la maladie grâce à un respect rigoureux des mesures de confinement imposées dans les activités agroalimentaires sont cruciales pour la continuité du bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement et pour maintenir la confiance du public dans le système agroalimentaire. En outre, la protection de la santé au travail, dans les transports et à domicile est une contribution essentielle au système agroalimentaire et souligne la convergence des programmes de santé publique et de sécurité alimentaire. La majorité de la population interagit presque quotidiennement avec certains aspects de l'alimentation, ce qui place le système agroalimentaire en première ligne de la maladie elle-même. Les zones urbaines densément peuplées et les marchés encombrés facilitent la propagation du virus. Les travailleurs et les consommateurs doivent être protégés contre la covid-19. Tout comme le système de santé considère que les médecins, les infirmières et les techniciens sont du personnel essentiel, le système agroalimentaire doit définir clairement lesquels de ses travailleurs (chauffeurs, chargeurs, vendeurs, gestionnaires de stockage, vendeurs au détail, etc.) sont essentiels et recenser les besoins en matière de sécurité. Il doit veiller également à ce qu'ils aient accès à des équipements de protection individuelle appropriés tels que des masques, des gants et du désinfectant, ainsi que de l'eau propre et du savon pour se laver fréquemment les mains. Les associations des marchés devraient être chargées de mettre en place un plan visant à garantir le respect des directives sanitaires par les travailleurs et les consommateurs.

[Les denrées alimentaires doivent continuer à circuler](#)

Les gouvernements, qui doivent s'attaquer aux principaux obstacles réglementaires et aux initiatives politiques susceptibles de nuire au commerce mondial et intrarégional, doivent également veiller à ce que la circulation des biens et services agroalimentaires continue de se faire sans entrave à l'intérieur des pays, d'autant que la circulation peut être interdite dans certaines

régions en raison d'un durcissement des mesures de confinement. Les premières expériences suggèrent qu'il est plus facile de dire qu'il faut assurer le transport des denrées alimentaires que de le faire. L'Union européenne a dû conclure des accords prévoyant des interventions urgentes pour éviter que la circulation des produits agricoles et alimentaires soit perturbée (les corridors verts sont par exemple des voies prioritaires pour le transport de denrées alimentaires). L'incertitude quant aux restrictions des déplacements peut également conduire les producteurs à adopter des stratégies d'adaptation, notamment réduire les superficies plantées en raison de risques de commercialisation perçus comme plus élevés.

Les ministères doivent veiller à ce que les **biens, services et travailleurs du secteur agroalimentaire soient considérés comme essentiels et bénéficient d'exemptions**. Ils peuvent coopérer avec les responsables des transports, de la sécurité et de la santé pour mettre au point des mesures d'identification appropriées (passeports électroniques, autocollants) et accepter que le système agroalimentaire soit exempté de certaines mesures relatives à la circulation (voies prioritaires, conduite de nuit, accès aux marchés de détail et aux zones résidentielles normalement réservées à la vente directe, signalement des personnes autorisées à monter à bord des camions de produits alimentaires et libre circulation des travailleurs du secteur des transports, par exemple). Les ministères doivent appliquer strictement les mesures de protection de la santé, communiquer clairement ces mesures sur tous les médias et suivre de près la situation pour éliminer les goulets d'étranglement.

Rendre les marchés alimentaires conformes aux mesures de lutte contre la covid-19

Les gouvernements devront tenir compte des circuits de commercialisation traditionnels et modernes, mais aussi trouver des mesures pour maintenir les marchés informels ouverts et conformes aux mesures de lutte contre la covid-19. Certes, les mesures de protection sociale permettent de réduire les vulnérabilités de nombreux consommateurs à faible revenu mais des investissements d'urgence visant à maintenir le fonctionnement des marchés nationaux peuvent s'avérer payants car ils réduisent la charge pesant sur les budgets de protection sociale.

Les **marchés urbains de gros de produits alimentaires** sont l'un des piliers essentiels du système agroalimentaire. Au Maroc, ils représentent de 40 à 50 pour cent de l'approvisionnement en fruits et légumes et fournissent des services essentiels à chaque acteur. Dans d'autres pays africains, leur part de marché est plus importante. Ces marchés répondent aux besoins d'une large clientèle: marchés de plein air, commerces de proximité, segment des hôtels, restaurants et cafés, restauration hors domicile et cantines scolaires. Beaucoup jouent un rôle important dans la desserte des marchés régionaux, comme le marché Tshwane de Pretoria (Afrique du Sud). En Asie, en Europe et en Amérique latine, les autorités locales, provinciales et nationales dans les domaines de l'agriculture, de la santé et du commerce ont coopéré avec les responsables des marchés et le secteur privé afin d'élaborer et de mettre en œuvre diverses mesures opérationnelles conformes aux mesures de confinement liées à la covid-19. Les mesures adaptées au contexte des marchés locaux comprennent notamment: le marquage au sol dans les marchés ouverts pour maintenir la distanciation physique; l'extension des horaires d'ouverture; l'organisation des travailleurs en équipes pour minimiser les risques; la délivrance de laissez-passer électroniques aux négociants, aux travailleurs et aux transporteurs; le contrôle des livraisons par camion et de la circulation des véhicules; l'utilisation de drones et de camionnettes de livraison équipées de GPS pour la surveillance en temps réel et le repérage des embouteillages; l'obligation de porter un masque, des points de désinfection des mains ainsi que des pulvérisations quotidiennes de désinfectant dans les

marchés; la mesure de la température et le contrôle de la santé de tous les travailleurs et conducteurs; et l'établissement d'un protocole strict pour les travailleurs malades.

Ces mesures permettent aux marchés de gros urbains de poursuivre leurs activités en conformité avec les mesures sanitaires liées à la covid-19. Leur élaboration nécessite: 1) une forte coordination entre les autorités locales, provinciales et nationales dans les domaines de l'agriculture, de la santé et du commerce, les autorités chargées de la sécurité alimentaire et les responsables de marchés; 2) la sensibilisation des opérateurs des marchés de gros et des clients aux bonnes pratiques et à l'application rigoureuse des directives sanitaires; 3) le partage des bonnes pratiques par l'intermédiaire des réseaux de marchés de gros nationaux et internationaux; et 4) la formation des acteurs du marché à la sécurité sanitaire et à la manipulation des produits. La mise en œuvre de ces mesures peut nécessiter une assistance et un soutien techniques, des investissements rapides dans les infrastructures et les équipements, afin de les mettre en conformité avec les mesures de lutte contre la covid-19, et un soutien supplémentaire en ce qui concerne le budget de fonctionnement en situation d'urgence.

La plupart des pays ont initialement fermé ou restreint les activités des **marchés urbains traditionnels de vente au détail de produits alimentaires** avant de les rouvrir en mettant en œuvre des protocoles de sécurité et des investissements ciblés. Compte tenu de leur importance pour les consommateurs africains et du fait qu'ils représentent environ 80 à 90 pour cent de toutes les ventes de produits alimentaires sur le continent, il ne semble pas viable de les fermer indéfiniment. Certains marchés situés dans des villes africaines comme Abidjan ou Casablanca continuent de fonctionner grâce à la collaboration entre les responsables de la santé, de l'alimentation, des marchés et du commerce, qui ont recensé et appliqué des mesures telles que: la restriction de l'accès à une seule entrée assortie de contrôles sanitaires ou la limitation du nombre de personnes à un moment donné; la relocalisation temporaire dans des espaces plus grands; l'application de mesures sanitaires strictes en ce qui concerne les travailleurs sur les marchés; l'ouverture de petits marchés à la périphérie des villes, afin d'éviter les grandes concentrations de personnes dans les grands marchés urbains; l'appui au développement d'activités de commerce électronique grâce à des sites web complets en ligne. Les associations de commerçants et de vendeurs doivent aider à définir et à mettre en œuvre les mesures (la distanciation physique, par exemple) en coopérant avec leurs membres pour en assurer le respect. On note que le manque de respect des pratiques recommandées a conduit les autorités à fermer certains marchés. Certaines communautés ont créé des groupes locaux de gestion de crise pour élaborer et mettre en œuvre des mesures supplémentaires et souvent plus strictes en fonction du contexte local.

Accélérer le développement de filières commerciales innovantes

Les ministères et les administrations locales du monde entier coopèrent avec les producteurs et les entreprises alimentaires pour trouver des solutions et supprimer les goulets d'étranglement de la commercialisation des produits agricoles, notamment **en faisant coïncider l'offre et la demande et en contribuant à l'amélioration de la collaboration** entre les organisations de producteurs et les divers acheteurs. Le secteur privé et les organisations de producteurs innovent également (utilisation par la Gambie d'applications pour relier les PME alimentaires aux producteurs, par exemple) mais les acteurs du marché peuvent avoir besoin d'un soutien pour organiser la production agricole et mettre en relation les acheteurs et les vendeurs. Les comités mixtes gouvernement-secteur privé-organisations de producteurs peuvent contribuer à faciliter ce processus en envisageant des mesures visant à utiliser les paiements électroniques, à améliorer le

fonctionnement et l'accessibilité de l'entreposage à sec et doté d'une chaîne du froid (récépissés d'entrepôt, par exemple), à rationaliser la logistique et à améliorer l'emballage. Ces mesures peuvent contribuer à réduire les pertes après récolte et le gaspillage à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement. Les comités d'intervention agroalimentaire chargés de la covid-19 peuvent également contribuer à recenser les mesures visant à alléger les contraintes opérationnelles et de liquidité des entreprises agroalimentaires, des négociants et des organisations de producteurs, y compris les allègements fiscaux ou autres aides financières visant à assurer la continuité de leurs activités.

Dans les centres urbains de tout le continent africain, le secteur alimentaire informel joue un rôle essentiel en fournissant des emplois, des moyens de subsistance et de la nourriture aux ménages à faibles revenus. **Le fait de maintenir le secteur alimentaire informel ouvert et conforme aux mesures de confinement renforce la sécurité alimentaire** et contribue à réduire la demande d'aide accordée dans le cadre des dispositifs de protection sociale. La collaboration avec les organisations du secteur informel (la Fédération des petits commerçants et des travailleurs informels du Libéria [FEPTIWUL], par exemple) joue un rôle déterminant dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles mesures opérationnelles (la distanciation physique, par exemple), l'accès aux infrastructures essentielles (eau, tables en bois et points de lavage des mains et de désinfection, entre autres) et l'accès aux dispositifs de protection sociale. Il faut tirer parti de l'expérience acquise dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la maladie causée par le virus Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.

La crise provoquée par la covid-19 met en évidence la capacité de résilience des systèmes alimentaires intégrés, organisés autour d'une gouvernance forte et de marchés bien connectés, ainsi que ses avantages pour la sécurité alimentaire. Au-delà des interventions immédiates visant à remédier aux perturbations du système alimentaire, la crise met en évidence la nécessité de procéder à des investissements importants et de renforcer les capacités, afin d'accroître la résilience des systèmes agroalimentaires. La mise à niveau des infrastructures essentielles du marché alimentaire et le renforcement des réseaux des différents acteurs concernés sont des priorités. Enfin, l'expérience acquise à ce jour dans le monde entier montre qu'il est plus important de travailler en collaboration, avec humanisme et en créant un climat de confiance dans la collectivité, ce qui est nécessaire pour parvenir à un système agroalimentaire plus résilient.

Questions visant à orienter les débats

- Comment les ministères peuvent-ils créer des mécanismes de collaboration associant le secteur privé, la société civile, d'autres secteurs et les autorités locales pour planifier, suivre et mettre en œuvre des mesures visant à supprimer les goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire?
- Comment le système agroalimentaire peut-il renforcer le fonctionnement du secteur alimentaire informel, conformément aux directives sanitaires, pour garantir la disponibilité alimentaire et l'accessibilité à la nourriture dans les communautés à faibles revenus?
- Comment le secteur peut-il être informé le plus précisément possible de la demande alimentaire des consommateurs et des possibilités du marché afin de faire coïncider au mieux l'offre et la demande d'aliments?